

PARCOURSUP : Fin de la campagne 2025

Instruction du 11/09/2025 relative à la fin de la gestion exceptionnelle des démissions et de la phase complémentaire – mobilisation des places vacantes

Délégation régionale académique d'information et d'orientation – site Créteil

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : ce.draio-postbac@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et messieurs les personnels de direction en établissements d'accueil

Références :

- Calendrier technique de la procédure - session 2025 MAJ 02/07/2025
 - Fil info PARCOURSUP du 01/09/2025 - gestion manuelle des désistements
 - Fil info PARCOURSUP du 08/09/2025 - fin de la phase complémentaire
 - Note de cadrage PARCOURSUP - La fin de la phase principale d'admission (à venir)
 - Fiche technique PARCOURSUP – Inscriptions administratives 2025 calendrier et principes
-

Fin de la gestion exceptionnelle des démissions et de la phase complémentaire

Comme annoncé dans le calendrier technique Parcoursup, la gestion manuelle des démissions (GDD) de la phase principale s'achève le jeudi 11 septembre à 12h59 ainsi que la phase complémentaire le même jour (les candidats ont jusqu'à 23h59 pour répondre aux propositions envoyées ce jour).

Mobilisation des places vacantes

Depuis le 1er juillet 2025, la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES), sous l'autorité du recteur, étudie les dossiers des candidats éligibles et ayant sollicité son accompagnement. Pour chaque candidat, elle propose une admission en lien avec le projet du jeune, les acquis de sa formation antérieure, de ses compétences dans la limite des places vacantes. Comme les années précédentes, la CAES de l'académie de Créteil poursuit son activité au-delà de la fin de la phase complémentaire. **Elle continuera donc à affecter des candidats après le 11 septembre et potentiellement jusqu'au 13 octobre 2025 sur les places vacantes visibles sur Parcoursup.**

Toute inscription dans une formation hors procédure Parcoursup avant le 13 octobre ne pourra être réalisée que de façon surnuméraire et tous les candidats affectés par Parcoursup devront être inscrits.

Afin de permettre, au plus tôt, à des candidats toujours en attente d'une proposition d'admission de poursuivre leur parcours de formation dans l'enseignement supérieur, l'identification des places demeurées vacantes est indispensable.

À cet effet, une mise à jour du tableau de suivi des admissions (site de gestion Parcoursup) est nécessaire, en cohérence avec la BEE de l'établissement (dont l'actualisation est également essentielle), en indiquant les inscrits, les présents et en démissionnant les candidats qui ne se seraient pas présentés sans justification.

Pour ce faire, la procédure à suivre est la suivante :

Rubrique Admission / Suivi des Admissions / Sélectionner la formation / **Total candidats ACTUELLEMENT appelés** / Cliquer sur **le nombre total (ligne jaune lorsque la formation recrute par groupe)** / Une nouvelle page contenant un tableau « Liste des candidats ACTUELLEMENT appelés » est disponible.

- **Pour renseigner les présents:** dernière colonne "**présent**" : IA effectuée, cliquer sur le bouton **PRÉSENT**.
- **Pour démissionner un candidat,** cliquer sur le bouton **DOSSIER**, *rubrique admission* : Bouton **Non présent (démissionner)**

Une vigilance particulière doit être portée aux candidats dont les résultats définitifs au baccalauréat sont décalés au mois de septembre 2025. Leur proposition d'admission doit être maintenue jusqu'à la publication des résultats.

Sachant compter sur votre collaboration.

La cheffe de la Délégation régionale académique d'information et d'orientation – site Créteil

Élisabeth BOYER